

Communiqué du lundi 4 mai 2020 : Décisions du Comité de Direction de la L.F.P.L.

Suite à la décision du Comité Exécutif de la F.F.F., en sa réunion du 16 avril 2020, d'arrêter les compétitions 2019/2020 ([cliquez sur ce lien](#)), les membres du Comité Directeur de la Ligue de Football des Pays de la Loire, réunis ce lundi 4 mai en visioconférence, ont pris les décisions suivantes :

- **Arrêt des compétitions et classements 2019/2020**

Le Comité de Direction demande aux Commissions d'Organisation des divers championnats d'appliquer les dispositifs actés par le Comité Exécutif de la F.F.F. du 16 avril 2020 sur le sort des compétitions actuellement suspendues du fait de l'épidémie de COVID-19.

Afin de répondre aux exigences de la F.F.F., les classements de N3 et R1 Intersport, ainsi que les classements R1F Synergie et R1 Futsal, seront publiés sur notre site officiel dès ce mardi 5 mai. Tous les autres classements seront communiqués le 15 mai 2020.

Le CODIR précise que pour la constitution des groupes de la saison 2020/2021, et compte-tenu de l'augmentation du nombre d'équipes par niveau, aucune accession supplémentaire en nombre d'équipes ne sera autorisée.

- **Rappel de notre organisation**

En ces temps particuliers, la LFPL met tout en œuvre pour continuer à vous accompagner et à traiter l'ensemble de vos questions. Vous pouvez ainsi utiliser l'adresse contact@lfpl.fff.fr. Chaque message sera transféré vers le service concerné et chaque demande sera traitée. Pour plus d'informations concernant les « clubs employeur », notre service d'aide et d'accompagnement des clubs se tient à votre disposition via son responsable Laurent Ydier : lydier@lfpl.fff.fr.

Retrouvez également toutes nos informations pratiques et nos précédents communiqués sur cette page dédiée ([cliquez sur ce lien](#)). Nous reviendrons vers vous très prochainement avec d'autres informations. Bon courage à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches.

« Ensemble, soyons P.R.E.T.S., soyons Foot »

